



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 06/02/2021-15h30

POINT DE SITUATION SUR LES CRUES EN CHARENTE-MARITIME – FOCUS SUR SAINTES

Suite à la crue de la Charente aval, le centre-ville et la zone nord de Saintes connaissent actuellement des inondations. Le lit de la Charente se situe actuellement à un niveau de 6,05 m.

À la suite de la diffusion d'informations dénuées de fondement, le préfet de la Charente-Maritime tient à apporter les précisions suivantes.

À cette heure, ces inondations ont pour conséquences principales :

- l'évacuation préventive de la maison d'arrêt, effectuée dès le vendredi 5 février ;
- la fermeture de 22 rues ;
- l'évacuation de 159 personnes par le SDIS depuis le début de l'événement ;
- l'hébergement de 7 personnes dans des structures mises en place par la commune ;
- des coupures d'électricité pour 85 clients (soit 0,45 % des abonnés de la commune).

L'accessibilité générale de la commune de Saintes n'est pas remise en cause par les inondations. De nombreuses infrastructures restent entièrement fonctionnelles : gare, rocade, centres commerciaux, axes structurants de la commune (avenue Gambetta et avenue de Saintonge), ponts traversant la Charente. Les administrations publiques sont elles aussi accessibles : mairie, tribunal, commissariat, hôpital.

D'importants moyens ont été déployés pour faire face à cette situation : 142 sapeurs-pompiers départementaux et extradépartementaux, dont 32 militaires d'une unité d'intervention de la sécurité civile. Les sapeurs-pompiers ont effectué près de 270 interventions depuis le début de l'épisode, essentiellement des reconnaissances et des interventions pour la protection de biens (relevage de meubles, ...).

La police nationale est également pleinement mobilisée pour assurer la sécurisation de la ville, en particulier des secteurs touchés par la crue de la Charente.

Le centre opérationnel départemental assure la coordination de l'ensemble des moyens d'intervention, de secours et d'assistance aux populations, en lien étroit avec le PC inter-services mis en place à Saintes.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)